

REPUBLIQUE TUNISIENNE
PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT



Avis de Consultation n°04 /2025

Pour la désignation d'un commissaire aux comptes au titre des années
2025-2026 & 2027.

Le Centre National du Registre des Entreprises (RNE) se propose de lancer une consultation pour la désignation d'un commissaire aux comptes pour les années 2025 – 2026 – 2027.

Les experts comptables inscrits à l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, remplissant les conditions légales et intéressés par la présente consultation, sont invités à retirer le cahier des charges **exclusivement** auprès du bureau d'ordre central du RNE situé au N° 1 Rue du Lac Toba, Les Berges Du Lac 1, 1053 Tunis, les jours de travail de 8h00 à 12h00 et de 13 h00 à 17h00 et ce à partir de la date de publication du présent avis.

Les offres doivent parvenir sous plis fermés au nom de Monsieur le Directeur Général Du RNE, par voie postale en recommandé Ou par rapide poste Ou remises directement au bureau d'ordre central Du RNE contre récépissé de dépôt après la présentation de la Carte D'Identité Nationale et portant la mention suivante :

**« A Ne pas ouvrir – confidentiel – Consultation n° 04/2025
Désignation d'un commissaire aux comptes
au titre des années 2025-2026 et 2027 »**

et ce avant la date limite de remise des offres fixée pour **le 21 avril 2025 à 17h 00**, (Le cachet du bureau d'ordre central Du CNRE fait foi) et toute offre reçue après le délai sus visé sera automatiquement rejetée.

NB: La personne physique ne peut représenter qu'un seul cabinet lors du retrait du cahier des charges ou lors du dépôt de l'offre.

Les offres doivent contenir les pièces et les justifs annexe à l'offre tel que prévu dans l'article 4 du cahier des charges.